



# Chapitre 15 : Mettre en place des activités ritualisées

Une activité ritualisée est une activité courte, brève, qui vise un objectif spécifique. Elle a pour but de fixer des procédures, des connaissances et d'amener les élèves à la systématisation et à l'automatisation. Elle permet la répétition nécessaire à la mémorisation.

**Les activités courtes ritualisées pourront être envisagées dans le prolongement de la leçon.**

Le rituel comporte des repères explicites pour l'élève comme l'enseignant:

- Un moment collectif de structuration repéré explicitement dans le temps,
- Un lieu connu et reconnu de tous les élèves de la classe,
- Des conditions de travail spécifiques ne nécessitant pas de rappel des consignes du fait de la fréquence de leur répétition,
- Un temps pédagogique permettant la différenciation.

**Questions à se poser :**

- Quelle activité mettre en place ?
- Quel est l'apprentissage visé ?
- À quel moment de la journée ?
- Quelle est sa durée ?
- Quelle est la marge d'initiative des élèves ?
- Quelle est l'organisation de ce rituel ?

**CRPE Facile**